



ANUGA
Koelnmesse - Cologne, Allemagne
8 au 12 octobre 2011

ANUGA, présenté aux deux ans, est le salon leader de l'industrie alimentaire mondiale. Avec 6 522 exposants prévus en 2011 et près de 149 350 visiteurs de 180 pays, ANUGA est la première plate-forme pour les décideurs internationaux de l'industrie de l'alimentation et des boissons. Miroir de toutes les tendances significatives sur les marchés, cette foire est un incontournable pour les exportateurs.

Vous êtes donc conviés à y exposer avec le Groupe Export agroalimentaire à l'intérieur du pavillon du Canada. Voici les avantages de la formule :

Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante;
- remboursement de 50% d'un per diem de 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 7 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2e personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- vous ne paierez que 25% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles par entreprise;
- vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles par entreprise);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par une représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1er juin 2011

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon:
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

Sujet à l'approbation des fonds du programme Agri-Marketing 2011-2012 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme *Exportateurs de classe mondiale* 2011-2012 du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Formulaire de participation



Groupe Export agroalimentaire
Agri-Food Export Group
QUÉBEC-CANADA

ANUGA

Koelnmesse - Cologne, Allemagne

8 au 12 octobre 2011

Tarif membre, participation en formule générique:

- Kiosque 10.5m2 en coin..... 6 065,00 \$CAD
- Kiosque 10.5m2..... 5 565,00 \$CAD
- Kiosque 9m2 en coin..... 5 135,00 \$CAD
- Kiosque 9m2..... 4 635,00 \$CAD

Consolidation :

- Oui, nous souhaitons participer à la consolidation des échantillons organisée par le Groupe Export.
- Non, nous ne participerons pas à la consolidation des échantillons.

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2011.

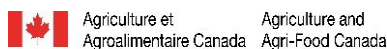
- Veuillez ajouter la cotisation annuelle : 768.99 \$ CAD (taxes incluses)

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Entreprise : | |
| Personne contact : | |
| Produits : | |
| Adresse : | |
| Ville : | |
| Code postal : | |
| Téléphone : | Télécopieur : |
| Site Internet : | |
| Courriel : | |
| Signature (personne autorisée): | Date : |

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du Groupe Export agroalimentaire.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : 1er juin 2011

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon



Canada

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 210.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca